

**Zeitschrift:** Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica

**Herausgeber:** Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

**Band:** 52 (1995)

**Heft:** 1

**Artikel:** Les Romains sont-ils passés sous le joug à Montreux? À propos d'un célèbre tableau de Charles Gleyre

**Autor:** Paschoud, François

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-40564>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les Romains sont-ils passés sous le joug à Montreux?

A propos d'un célèbre tableau de Charles Gleyre

Par François Paschoud, Genève

La plupart des Vaudois connaissent bien le grand tableau (240×192 cm) de Charles Gleyre, né en 1806 à Chevilly, mort à Paris en 1874, intitulé *La bataille du Léman, ou les Helvétiens faisant passer les Romains sous le joug*, soit qu'ils l'aient vu au Musée cantonal des beaux-arts à Lausanne, soit qu'ils en aient trouvé une reproduction dans quelque manuel scolaire. Cette œuvre résulte d'une commande du Conseil d'Etat du canton de Vaud faite au peintre en 1850 et fut montrée pour la première fois au public lausannois en 1858. Captivé par le caractère dramatique et insolite de la scène dépeinte, par la multiplicité des personnages qui l'animent, par d'innombrables éléments concrets représentés avec la plus grande minutie, le spectateur risque de négliger l'arrière-plan. C'est paradoxalement sur cet arrière-plan que je voudrais tout d'abord attirer l'attention. Derrière le chêne majestueux qui domine toute la scène, on voit se profiler un paysage un peu inattendu, mais familier aux habitants de la Riviera vaudoise: à droite les Alpes de Savoie, immédiatement à gauche de l'arbre les Dents du Midi enneigées, et tout à gauche les hauteurs dominant Villeneuve. Le tableau a été reproduit dans un ouvrage récent destiné au grand public diffusé par les éditions Silva, dû à Erika Billeter<sup>1</sup>. Dans le commentaire qui fait face au tableau, deux éléments m'ont intrigué.

Le premier est de nature topographique, et quiconque connaît la région peut le relever: «L'événement représenté se déroule entre Montreux et Villeneuve, au bord du lac.» L'indication est vague et inexacte, mais une petite promenade permet de repérer très précisément l'endroit où Gleyre – ou bien celui qui lui a fourni les éléments du contexte topographique<sup>2</sup> – a posé son chevalet pour peindre l'arrière-plan. Il s'agit du quai de Montreux, devant l'hôtel Eden. La lumière est celle d'un début de matinée d'été.

\* Ce texte reprend la matière d'un exposé présenté devant le Groupe romand des études grecques et latines le 20 novembre 1993 au Palais de Rumine, à Lausanne.

1 *La peinture suisse. Cent chefs-d'œuvre provenant des musées suisses du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.* Editions Benteli-Silva (Berne/Zurich 1990–1991). Le tableau en question se trouve à la p. 79, le commentaire à la p. 78.

2 Cf. à ce sujet W. Hauptman, «Gleyre, Troyon et les Romains en 1858», *Archéologie suisse* 14,1 (1991) 29–36, ici 30 et 33. Gleyre a bénéficié de l'aide d'un certain Samuel Naeff pour ce qui concerne le paysage. Mais, bien que l'essentiel du tableau ait été peint à Paris, Gleyre séjourna à Lausanne en octobre 1855 et peut-être en été 1857. On ne peut donc pas exclure qu'il se soit alors rendu à Montreux pour prendre personnellement des esquisses destinées à l'arrière-plan de son tableau.

Le second élément qui m'a intrigué concerne le contexte historique de l'épisode représenté: «Gleyre se laisse inspirer par un texte de l'historien latin Tite-Live qui décrit la défaite des Romains par les forces helvètes dirigées par leur chef Divico.» On songe évidemment au premier abord à l'épisode de 58 av. J.-C., dont tout parfait petit latiniste a lu le récit dans le premier livre de la *Guerre des Gaules* de César. Mais, à la réflexion, on se rend aussitôt compte que le rapprochement ne peut être correct: les Romains n'ont pas été battus par Divico en 58 av. J.-C., aucune bataille n'a eu lieu près de Montreux, et la partie de Tite-Live qui narre ces événements n'est pas conservée. J'avoue avoir soupçonné dans un premier temps quelque singulier amalgame avec une autre scène de passage des Romains sous le joug, la plus connue de toutes, celle des Fourches Caudines, elle effectivement narrée en détail dans un texte conservé de Tite-Live<sup>3</sup>. En réalité, la phrase que je viens de citer est correcte, mais sibylline et insidieuse, car elle concerne un épisode antérieur, beaucoup moins connu, du moins aujourd'hui, et qui a effectivement été confondu avec celui de 58 av. J.-C.

L'enquête que la notice sur Gleyre du volume *Silva* m'a incité à entreprendre m'a réservé diverses surprises. Aussi me paraît-il plus intéressant, au lieu de fournir sèchement la solution du petit problème que soulève cette notice, de décrire mon parcours exploratoire. Saisi par le démon de la «*Quellenforschung*», je me trouvais dans une situation plus aisée que face à un historien fragmentaire de l'Antiquité tardive. Je réussis sans trop de peine à atteindre par téléphone l'auteur de la notice, Madame Billeter, pour l'interroger sur ses sources. Elle me répondit fort aimablement que, n'étant pas elle-même une spécialiste de Gleyre, elle s'était bornée à exploiter la notice d'un ouvrage intitulé *Chefs-d'œuvre du Musée cantonal des Beaux-Arts*<sup>4</sup>, signée WH, c'est-à-dire William Hauptman, spécialiste bien connu de Charles Gleyre. On y lit la phrase suivante: «Gleyre s'est inspiré d'un court passage de Tite-Live qui décrit la défaite des Romains par les forces helvètes (*sic*) dirigées par leur chef Divicon (*sic*).» Et plus loin il est question de la scène «située ici au bord du lac Léman, entre Montreux et Villeneuve, site présumé de la bataille». Je tenais la source des deux bizarreries qui m'avaient frappé dans le volume *Silva* et, grâce aux indications bibliographiques complétant la notice de WH, le moyen de m'informer plus amplement.

Outre quelques références relatives à des textes parus au 19<sup>e</sup> s., Hauptman cite le catalogue d'une exposition de Gleyre qui eut lieu en 1980 à New York, Grey Art Gallery, New York University, où l'on trouve une substantielle étude du même Hauptman intitulée *Charles Gleyre, Tradition and Innovation*<sup>5</sup>. On y lit notamment ceci concernant *Les Romains passant sous le joug* (p. 37): «In

3 9,4-6.

4 Ouvrage dû à E. Billeter *et alii* (Lausanne 1989). La notice concernant le tableau de Gleyre en question se trouve à la p. 76.

5 New York 1980; les p. 37sqq. sont consacrées au tableau qui nous occupe ici.

essence, the iconography is drawn from an actual battle in 107 B.C. when the combined forces of the Cimbrians and the Helvetians defeated the Roman legions. Under the command of Lucius Cassius and his lieutenants Piso and Populus<sup>6</sup>, the Roman army was ordered by Julius Caesar to drive back the expansion of the Swiss from the western areas of Lake Geneva.» On savait César précoce, mais d'ici à lui faire commander des opérations sept ans avant sa naissance, il y a un pas qu'on peut légitimement hésiter à franchir. Cela dit, le reste du texte cité nous oriente dans la bonne direction.

Lors de son équipée de 58 av. J.-C., Divico était un vieux briscard. Quarante-neuf ans plus tôt, il s'était déjà lancé avec succès dans un affrontement contre les Romains, qui est évoqué à trois reprises dans la *Guerre des Gaules*. Tout d'abord dans une réflexion que César se fait à lui-même, et qui explique pourquoi il est peu enclin à accéder à la demande des Helvètes, qui voudraient obtenir l'autorisation de passer par le territoire de la province romaine: 1,7,4: *Caesar, quod memoria tenebat L. Cassium consulem occisum exercitumque eius ab Heluetiis pulsum et sub iugum missum, concedendum non putabat.*

Peu après, César vainc une partie des Helvètes alors qu'ils tentent de franchir la Saône. César précise: 1,12,4–7: *Is pagus appellabatur Tigurinus: nam omnis ciuitas Heluetia in quattuor pagos diuisa est. Hic pagus unus cum domo exisset patrum nostrorum memoria L. Cassium consulem interfecerat et eius exercitum sub iugum miserat. Ita siue casu siue consilio deorum immortalium, quae pars ciuitatis Heluetiae insignem calamitatem populo Romano intulerat, ea princeps poenas persoluit. Qua in re Caesar non solum publicas, sed etiam priuatas iniurias ultus est, quod eius soceri L. Pisonis auum, L. Pisonem legatum, Tigurini eodem proelio quo Cassium interfecerant.*

Les Helvètes envoient une ambassade à César: 1,13,2: *cuius legationis Diuico princeps fuit, qui bello Cassiano dux Heluetiorum fuerat.*

D'autres textes antiques encore nous renseignent sur les événements de 107 av. J.-C.:

- Liv. *Perioch.* 65,5–6: *L. Cassius cos. a Tigurinis Gallis pago Heluetiorum, qui a ciuitate secesserant, in finibus Nitiobrogum cum exercitu caesus est. Milites, qui ex ea caede superauerant, obsidibus datis et dimidia rerum omnium parte, ut incolumes dimitterentur, cum hostibus pacti sunt.*
- App. *Celt.* 1,8, I p. 46,11–13 Viereck-Roos (4,3, I p. 102 White [Loeb]): Οἱ Τηγύριοι δ' αὐτῶν χρόνῳ ἔμπροσθεν Πίσωνος καὶ Κασσίου τινὰ στρατὸν ἐλόντες ὑπὸ ζυγὸν ἐξεπεπόμφεσαν, ὡς ἐν χρονικαῖς συντάξεσι δοκεῖ Παύλῳ τῷ Κλαυδίῳ.
- Oros. *Hist.* 5,15,23–24: *Isdem praeterea Iugurthini belli temporibus L. Cassius consul in Gallia Tigurinos usque Oceanum persecutus rursusque ab isdem insidiis circumuentus occisus est. Lucius quoque Piso uir consularis, legatus Cassii consulis, interfectus. C. Publius, alter legatus, ne residua exer-*

<sup>6</sup> Ce nom bizarre est bien sûr faux; cf. plus loin le texte cité d'Orose.

*citius portio, quae in castra confugerat, deleteretur, obsides et dimidiam partem rerum omnium Tigurinis turpissimo foedere dedit: qui Romam reuersus, a Caelio tribuno plebi die dicta eo quod Tigurinis obsides dederat, in exilium profugit.*

Revenons à la phrase citée de Hauptman. Le légat qu'il nomme Populus doit en fait être C. Publius, l'autre légat, nommé par le seul Orose. Je laisse pour le moment en suspens le problème de la localisation «in the western areas of Lake Geneva» pour citer la suite du texte de Hauptman: «The Helvetic forces, under the leadership of Divico, found the Romans to have an impregnable position and accordingly devised a clever trap to dislodge their forces. Under the semblance of a chaotic retreat, the Helvetic army forced the Romans to pursue them into a narrow valley; Divico had actually hidden his top troops in the mountains so that when the Romans entered the valley, they were surrounded on four sides. In the ensuing battle, Cassius and Piso were killed and their heads displayed on stakes. When the rest of the army saw their leaders slain, they quickly lost the battle. Divico allowed the surrendered Roman troops to return to Rome on the condition that they shed their armaments and clothing and subsequently pass under the yoke of submission.» On le constate, Hauptman est beaucoup mieux informé sur les détails de la bataille que les sources antiques, et je n'ai pas non plus retrouvé toutes les précisions qu'il fournit dans les études modernes que j'ai eues entre les mains. Certains éléments proviennent peut-être de la scène parallèle des Fourches Caudines. L'essentiel cependant est une affabulation libre extrapolant à partir des indications sobres fournies par les sources antiques, et j'avoue ignorer si ici Hauptman suit quelque source moderne, ou bien s'il s'est laissé emporter sur les ailes de sa propre imagination<sup>7</sup>.

La question cruciale est bien sûr celle de la localisation de cette bataille de 107 av. J.-C. attestée par les diverses sources qui viennent d'être citées. César et Appien n'en disent rien. Tite-Live parle des Nitiobroges, et Orose mentionne le fait que les Tigurins filaient vers l'Océan. On est loin du quai de Montreux! Les Nitiobroges, ou Nitiobriges, sont une population de la Gaule du sud-ouest, installée à Agen, sur la Garonne<sup>8</sup>. Ainsi les deux données de Tite-Live et d'Orose s'harmonisent et invitent à situer la bataille de 107 av. J.-C. en Aquitaine. C'est ce que fait par exemple E. Linckenheld dans son article *Tigurini* de la *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*<sup>9</sup>. Il convient cependant d'ajouter aussitôt que la localisation sur les bords du Léman n'est pas une invention absolue. Alors que la majorité des manuscrits des *periochae* de Tite-Live – il y en a près de quatre-vingt-dix, et les plus anciens remontent

7 A. Giovannini suggère que le récit fantaisiste de Hauptman s'inspire, directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment, du guet-apens tendu aux Romains par Hannibal lors de la bataille du Lac Trasimène.

8 Cf. Pauly-Wissowa, *RE* XVII 770–773 (E. Linckenheld, 1936).

9 VI A 1027,3–5 (1938).

aux 9–10<sup>e</sup> s. – donnent *Nitiobrogum*, quatre manuscrits, l’un du 14<sup>e</sup> et trois du 15<sup>e</sup> s., donnent *Allobrogum*, ce qui, à défaut de nous mener précisément à Montreux, nous situe du moins plus ou moins dans la région<sup>10</sup>. La variante des quatre manuscrits est évidemment fautive. Outre le fait qu’elle a contre elle la très grande majorité de plus de quatre-vingts autres manuscrits, dont certains sont notablement plus anciens, la précision d’Orose, parlant d’une fuite des Tigurins en direction de l’Océan, fournit la confirmation absolue qu’il est question dans la *periocha* de Tite-Live des Nitiobroges, dont on sait par ailleurs par un faisceau d’indices ne laissant pas la moindre place au doute qu’ils se situent en Aquitaine<sup>11</sup>. Mais Gleyre, et Hauptman à sa suite, apparemment sans être conscients de ce problème d’établissement de texte, optent pour la leçon *Allobrogum*, et situent la bataille sur les rives du Léman. La question est donc de savoir quel texte des *periochae* de Tite-Live on pouvait lire vers 1850.

Les renseignements que je viens de fournir sur la tradition manuscrite de ces *periochae*, et notamment du passage qui nous intéresse ici, sont tirés de la plus récente des éditions de ce texte, celle de P. Jal<sup>12</sup>. L’édition de A. C. Schlesinger<sup>13</sup>, la plus répandue aujourd’hui dans le monde anglo-saxon, et celle que naturellement cite Hauptman<sup>14</sup>, imprime aussi le texte *Nitiobrogum*, mais égare le lecteur par une indication inexacte dans l’apparat critique: les manuscrits donneraient *Allobrogum*, la leçon *Nitiobrogum* serait une correction de Mommsen. Il est vrai que les anciennes éditions semblent imprimer systématiquement *Allobrogum*, sans commentaire critique<sup>15</sup>, et que Mommsen, dans le second volume de sa *Römische Geschichte*, dont la deuxième édition date de 1857<sup>16</sup>, parle des Nitiobroges et situe correctement la bataille en Aquitaine, mais toutefois sans mentionner qu’il existe à ce sujet une hésitation résultant d’un problème d’établissement de texte. Schlesinger fournit donc un renseignement suranné et essentiellement faux. L’édition classique de O. Rossbach<sup>17</sup> imprime aussi *Nitiobrogum*, et, dans l’apparat critique, sous la forme sibylline d’une unité négative, précise simplement que l’*editio princeps* (de Tite-Live, anonyme, parue vers 1469) lit *Allobrogum*. C’est de toute évidence l’édition de

10 Encore convient-il de préciser qu’on ne peut guère situer Montreux dans le territoire des Allobroges. D’après les données fournies par César, surtout en *Gall.* 1,6,2–3, le territoire des Allobroges se situe entre le Rhône, l’Isère, le Léman et les Alpes, et leur ville la plus septentrionale est Genève; Montreux se situe dans le territoire de la *ciuitas Heluetiorum*, ou dans celui des Nantuates.

11 Cf. le renvoi de la n. 9, alléguant des inscriptions, ainsi que Plin. *Nat.* 4,109.

12 Les Belles Lettres, Paris (1984), 2 voll.; cf. vol. I, XCV–CXXIII et 84.

13 Loeb Classical Library (Cambridge Mass. 1959) 78.

14 Ouvrage cité n. 5, 67, n. 178.

15 C’est le cas par exemple pour l’édition de L. Tafel (Stuttgart 1825), vol. III, 541.

16 173–174. Il m’a été impossible de mettre la main sur la première édition de ce second volume qui, sauf erreur, a paru en 1855. A cette date, Mommsen pouvait déjà connaître l’édition Jahn des *periochae* de Tite-Live dont il va être question dans un instant.

17 Teubner (Leipzig 1910).

O. Jahn, parue à Leipzig en 1853, qui, la première, fit largement connaître la bonne leçon *Nitiobrogum*, qu'elle introduit dans le texte; quant à la donnée de l'apparat critique, elle correspond exactement à ce qu'on lit chez Rossbach, qui s'est donc ici borné à suivre son prédécesseur. D'après l'introduction de Jahn (p. III–VI), il apparaît que l'*editio princeps* est fondée sur un manuscrit récent et médiocre, qu'elle a servi de base à toutes les éditions suivantes, et que les auteurs de celles-ci, quand ils ont consulté des manuscrits, ne l'ont fait que de manière sporadique et erratique. Jahn est le premier à avoir exploité systématiquement l'un des manuscrits les meilleurs et les plus anciens, le *Palatinus Heidelbergensis* N, du 9<sup>e</sup> s. Les éditions de Tite-Live avec traduction française répandues vers 1850, celle de Nisard et celle de Panckoucke, ne reproduisent ni l'une ni l'autre les *periochae* des livres perdus. Dans son ouvrage *Caesar's Conquest of Gaul*, T. Rice Holmes aborde brièvement la question de la localisation de la bataille de 107 av. J.-C. et le problème critique qui est à son origine<sup>18</sup>, et déclare que *Nitiobrogum* est la leçon qui s'impose, notamment à cause du témoignage parallèle d'Orose. Il convient à ce propos de relever qu'il cite une correction au texte d'Orose suggérée par Adrien de Valois<sup>19</sup>: *usque ad Rhodanum* pour *usque Oceanum*. Cette correction vise évidemment à harmoniser Orose avec une version de Tite-Live comportant la leçon *Allobrogum*, qui semble ainsi être la seule que connaît Valois. On trouve aussi une allusion au problème de l'établissement du texte de Tite-Live dans un ouvrage ancien et classique sur Gleyre dû à Ch. Clément<sup>20</sup>. Ce témoignage est particulièrement intéressant parce que Clément fut l'ami et, pendant près de trente ans, le secrétaire de Gleyre. Voici ce qu'il dit: «En s'appuyant sur un passage de l'*Epitome* de Tite-Live, on le (*sc.* le combat) plaçait généralement dans le voisinage du lac Léman, près de la frontière des Allobroges Sanois. Mais un manuscrit du même historien, qui n'est connu que depuis peu de temps, parle non plus des Allobroges, mais des Nitiobriges, et nos savants de s'écrier: «Il ne s'agit donc pas de Villeneuve, mais du pays d'Agen!» ce qui, il faut en convenir, n'est pas absolument la même chose. Je n'entrerai pas dans cette discussion qui n'était pas soulevée lorsque Gleyre fit son tableau ou tout au moins dont il n'avait pas connaissance. Il a suivi la tradition et adopté l'opinion la plus répandue, et choisi, pour théâtre de l'action, le plateau montueux qui s'étend du lac Léman en face des montagnes du bas Valais et de la Dent du Midi.» Le manuscrit nouveau dont parle Clément en 1878 est certainement le *Palatinus Heidelbergensis* N que Jahn a fait connaître en 1853, et les savants dont parle Clément sont sans doute un «pluriel poétique» désignant le seul Mommsen. Il apparaît même d'après la manière dont Clément s'exprime qu'il se rend

18 Oxford/London <sup>2</sup>1911, 555.

19 1607–1692; Valois propose cette correction dans son ouvrage intitulé *Notitia Galliarum*.

20 *Gleyre. Etude biographique et critique* (Paris 1878) 265. Ce Charles Clément n'appartient pas à la parenté du peintre de même nom.

compte que Gleyre aurait pu connaître la variante *Nitiobrogum* quand il travailla au tableau en question précisément peu après 1853. Mais ce qu'il faut surtout retenir de son témoignage, c'est qu'il affirme catégoriquement que Gleyre ne l'a pas connue.

Il est peu vraisemblable que Gleyre ait lui-même consulté une édition des *periochae* de Tite-Live. En effet, si d'une part on possède aujourd'hui les preuves qu'il s'est préoccupé avec un zèle évident de s'informer sur les monuments archéologiques qui fussent de nature à l'aider pour certains éléments de son tableau, comme par exemple les épées<sup>21</sup>, on sait aussi qu'il recourut à l'aide d'amis pour ce qui concerne le contexte historique général. Parmi eux on cite l'historien Henri Martin et Prosper Mérimée, mais apparemment on ignore quelles questions précisément il leur a posées et quels renseignements ces amis lui ont fournis<sup>22</sup>. Il est cependant assez clair qu'au moment où Gleyre commença à songer à son tableau, peu après 1850, quand le succès de son *Major Davel* lui valut la commande déterminante du Conseil d'Etat vaudois, les historiens situaient la bataille de 107 av. J.-C. au pays des Allobroges. C'est le cas de P.-H. Mallet, *Histoire des Suisses ou Helvétiens*, parue à Genève en 1803<sup>23</sup>. C'est le cas aussi de Johannes von Müller dans son *Histoire de la Confédération suisse*, dont la traduction française parut en 1837<sup>24</sup>. C'est le cas enfin d'un chantre du canton de Vaud et ami de Gleyre, Juste Olivier, dans son ouvrage *Le canton de Vaud. Sa vie et son histoire*<sup>25</sup>. Gleyre lui-même rédigea ou fit rédiger une notice sur son tableau, qui a été récemment retrouvée et publiée<sup>26</sup>; il y est question des *Commentarii* de César, mais nullement de Tite-Live, ni d'une controverse sur la localisation de la bataille. Quand le tableau de Gleyre fut pour la première fois montré aux Lausannois en septembre 1858, seuls quelques latinistes très bien informés, dont Mommsen, savaient que la prétendue bataille du Léman avait été en réalité livrée à plus de cinq cents kilomètres de Montreux! Mais en 1878 déjà, Clément a la puce à l'oreille, et la réalité des faits est en tout cas connue en 1941 des historiens de l'art, puisqu'elle se trouve clairement exposée dans un ouvrage relevant de leur spécialité paru cette année-là<sup>27</sup>. Ce qu'on lit donc dans les travaux plus récents de Hauptman à ce sujet constitue une indéniable régression.

Seule connue apparemment vers 1850, la leçon *Allobrogum* était, il faut le reconnaître, doublement séduisante. Il paraissait tout d'abord peu vraisem-

21 Cf. l'article cité à la n. 2. Des croquis attestent que Gleyre s'est inspiré d'objets découverts dans des fouilles faites vers l'époque où il travaillait à son tableau.

22 Cf. l'article cité n. 2, 30, et l'ouvrage cité à la n. 5, 39.

23 Cf. vol. I, 9.

24 La trad. est de Ch. Monnard et L. Vuillemin (Paris/Genève 1837); cf. 19.

25 2 voll., parus en 1837 et 1841; cf. vol. I, 144.

26 Cf. W. Hauptman, «La note historique «perdue» de Gleyre sur *Les Romains passant sous le joug*», *Revue historique vaudoise* 93 (1985) 97-105.

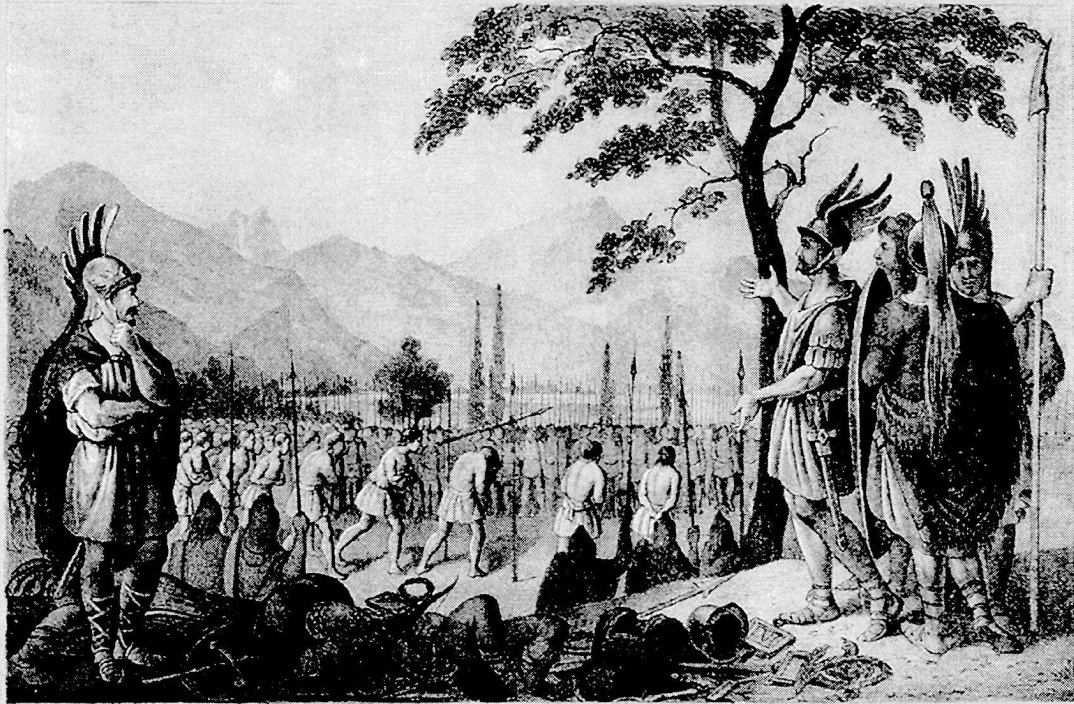
27 Cf. M. Huggler/A. M. Cetto, *La peinture suisse au dix-neuvième siècle*, version française de F. Fosca (Bâle 1941) 45-46, citant Mommsen.

blable que les Tigurins, ce *pagus* des Helvètes, se fussent déplacés jusques aux marches océanes. Mais surtout le patriotisme suisse si vivace dans la Confédération en transformation autour des années 1850 voyait dans la bataille du Léman un beau symbole illustrant le triomphe de libres montagnards sur une grande puissance impérialiste. Il est intéressant de savoir que Gleyre, chargé par le Conseil d'Etat vaudois de créer un second tableau dont la signification patriotique ne le cédât en rien au *Major Davel*, a d'abord songé à la reine Berthe, puis à Guillaume Tell<sup>28</sup>. Gleyre semble cependant avoir assez bien connu ses compatriotes pour renoncer à la trop pacifique reine Berthe et au trop lointain héros des Waldstätten au profit d'une scène virile et militaire située dans un des sites les plus connus du canton. Les ouvrages historiques contemporains que je viens de citer débordent d'un enthousiasme lyrique. Voici ce que dit Johannes von Müller: «Ils (*sc.* les Romains) rencontrèrent l'ennemi au bord du lac Léman; de part et d'autre, on s'avança, le consul pour protéger son pays, les Tigurins pour sauver le leur; un jeune héros, Divicon, les commandait. Dans la six cent quarante-sixième année depuis la fondation de Rome, longtemps après la soumission de l'Italie, et après que les Romains eurent renversé le trône d'Alexandre le Grand, subjugué l'Asie jusqu'au Taurus, et la Grèce tout entière, détruit Carthage et forcé les nations depuis l'Oronte jusqu'au Durius à les craindre, ils combattirent contre les Helvétiens sur les rives du Léman.» Phrase merveilleuse, où un immense panorama englobant tout le monde antique se focalise soudainement sur notre lac alpestre, et suggérant que nos ancêtres les Helvètes étaient plus forts qu'Alexandre, Hannibal, et tous les autres adversaires que Rome avait soumis. Et voici Juste Olivier: «Postés au tortueux défilé des nations, la place leur (*sc.* Helvètes) semble trop petite pour leur courage, à ces hommes de guerre; et à peine les découvrent-on sous la forêt où les siècles entrelacent leurs ombres, qu'ils s'élancent tout-à-coup dans l'histoire, en secouant leurs blondes chevelures et criant *Amhra!* contre leurs boucliers, *Amhra!* nous sommes les vaillants. C'est un grand concert d'acclamations confuses; de belliqueuses entrevues sur la frontière; quelque chose de la Grèce venu par le Rhône jusqu'ici; l'Italie aperçue du haut de la montagne; une victoire dont retentit l'écho du Léman quand sur ses bords les cohortes romaines défilèrent devant nos pères sous un joug ignominieux.» Même les Suisses allemands s'y mettent, Conrad Ferdinand Meyer compose un poème intitulé *Das Joch am Leman*. Le héros en est «Divico, der Berge Sohn». Un jeune homme insulte les aigles romaines et invoque ses ancêtres: «Hebt, Ahnen, euch vom Silbersitz, zu schauen die Pforte, die wir für den Räuber bauen, der sich verstieg in euer Reich.» Puis on voit passer les Romains sous le joug: «Der Manlierstirn verzogne Brauen grollen, des Claudierkopfs erhitzte Augen rollen – der Hirtenknabe geisselt wie ein Rind den Brutusenkel. Sich durchs Joch zu bücken, krümmt jetzt das erste Römerpaar den

28 Cf. l'article cité à la n. 2, 29–30.



Planche 1



LES ROMAINS AU LAC LÉMAN.

Die Römer am Lemano-See.

Rücken, und gellend lacht das Alpenkind.» Pour finir, un vautour vient se poser sur le joug<sup>29</sup>. Il faut enfin citer Gleyre lui-même, dans la notice mentionnée plus haut<sup>30</sup>: «Les Romains pourront joindre encore, sous César, la Gaule à leur Empire, et avec la Gaule les Helvétiens, qui paraissent avoir été excités par elle, puis trahis et sacrifiés; mais en achevant d'ôter la liberté au monde au lieu de la lui donner, Rome en même temps perd la sienne, elle décline et défile lentement à travers les siècles sous son propre joug, jusqu'à ce que d'autres Divicons, sortis de nouveau de leurs forêts et de leurs montagnes, viennent remplacer son joug par le leur, et l'y faire passer et disparaître pour jamais.» Jusque dans notre siècle, Divico a fasciné. Pierre Chessex, le père de l'écrivain Jacques Chessex, qui fut directeur du Collège scientifique à Lausanne, a publié en 1942 un roman intitulé *Divico*. Mais Chessex est bien informé et rejette par deux fois la fausse localisation de la prétendue bataille du Léman<sup>31</sup>.

Avant de conclure, je voudrais encore attirer l'attention sur quatre éléments du tableau qui peuvent intéresser le latiniste et l'historien de l'antiquité.

a) Les visages sans corps. De part et d'autre du joug, les têtes de deux généraux romains avec couronne de laurier sont fichées sur des lances plantées dans le sol. Si l'on se reporte aux textes antiques, on peut supposer qu'il s'agit des têtes du consul L. Cassius, commandant de l'armée vaincue, et du consulaire L. Piso, son légat, aïeul du beau-père de César, tous deux tombés durant le combat. Evidemment, les sources anciennes ne rapportent pas un tel détail<sup>32</sup>. La mutilation d'un cadavre et l'exposition des parties coupées est exceptionnelle dans le monde gréco-romain, hypersensible face à tout ce qui touche l'intégrité corporelle, scarifications, tatouages, castration, circoncision. A Rome, la mutilation n'apparaît que dans le contexte des guerres civiles, des proscriptions, des luttes entre rivaux à l'Empire, ceux qui l'évoquent la condamnent le plus souvent comme odieuse. On peut penser par exemple à la tête de Pompée apportée à César<sup>33</sup>, à la tête et aux mains de Cicéron exposées aux rostres sur l'ordre d'Antoine<sup>34</sup>, aux têtes de Galba et de Pison promenées dans Rome embrochées sur des piques après le coup de force d'Othon au début de 69<sup>35</sup>. En cas d'usurpation, l'ostension de la tête du vaincu prouve à la foule qu'il est bien mort; l'*Histoire Auguste* rapporte plusieurs épisodes de ce genre, par exemple après la mort des deux Maximins<sup>36</sup>. On a pu lire il y a quelques années dans les journaux que cet usage est encore en notre siècle à l'honneur en Arabie Saoudite, conservatoire des mœurs antiques. Par ailleurs, les historiens

29 C. F. Meyer, *Gedichte* (Leipzig 1921) 227–228.

30 Cf. n. 26. Le texte cité se trouve 104.

31 Réédition Slatkine (Genève 1983) 10 et 94, n. 1.

32 Contrairement à ce que dit Hauptman (cf. le texte cité n. 5, 37).

33 Plut. *Caes.* 48,2.

34 Plut. *Cic.* 48,6–49,2.

35 Tac. *Hist.* 1,44,2.

36 *Maximin.* 23,6.

prêtent à divers peuples barbares l'usage de couper les têtes. Tel est le cas d'Hérodote<sup>37</sup> à propos des Scythes, et de Diodore<sup>38</sup>, qui raconte que les Gaulois suspendent au poitrail de leurs chevaux les têtes coupées de leurs ennemis; si le mort est une notabilité, on embaume sa tête et on la conserve dans une cassette, on dirait aujourd'hui un safe. Le même Diodore rapporte ailleurs<sup>39</sup> que les Carthaginois portent des ceintures de mains d'ennemis vaincus, ou bien leurs têtes à la pointe d'une pique. Quant à Zosime<sup>40</sup> – il fallait bien que je cite mon historien préféré! –, il parle d'un certain Charietto, brigand barbare rallié à Rome qui, à l'époque de Julien, tuait nuitamment des Germains ivres et rapportait leurs têtes dans les villes. On constate que, dans les cas évoqués, têtes ou mains servent de trophées, attestant la vaillance de celui qui les exhibe. De nature toute différente est l'humiliation infligée à la dépouille d'un ennemi personnel pour qui l'on éprouve une haine recuite. Comment dès lors interpréter les deux têtes embrochées du tableau de Gleyre? Le peintre, renseigné par ses conseillers scientifiques, peut avoir connu les détails fournis par Diodore sur les mœurs des Gaulois. Observons cependant que l'ostension d'un trophée sur une pique n'est attestée que pour les Carthaginois, et nullement pour les Gaulois. Les sources classiques parlent avec complaisance de ces mutilations, au point d'en faire un topos illustrant un trait proprement barbare. Il est peu vraisemblable que Gleyre ait tenu à mettre en évidence la sauvagerie des Helvètes. Par ailleurs, dans la disposition du tableau, les têtes embrochées ne sont pas des trophées, car on ignore qui a tué les chefs ennemis. Ces têtes servent bien plus, selon l'autre modèle, à infliger une humiliation supplémentaire aux Romains, qui passent sous le joug sous le regard éteint de leurs généraux tués. On peut douter que les Tigurins de 107 av. J.-C. aient infligé exactement ce traitement à deux généraux ennemis après tout tombés honorablement au combat. Ces têtes plantées sur des lances comportent une connotation qui me paraît étrangère à la vraie nature de la scène représentée, celle d'une victoire dans une guerre civile, dans un affrontement politique où le vaincu n'est pas un étranger inconnu, mais un concitoyen qu'on connaît bien, et qu'on hait cordialement. Cela est en rapport avec une signification cachée du tableau dont je dirai un mot dans un instant.

b) Le corps sans visage. Auparavant, je voudrais cependant faire observer qu'il y a aussi sur le tableau un corps sans visage, celui de Divico, à gauche, monté sur un beau cheval bai foncé, brandissant une épée; on voit sa brillante armure, on voit sa coiffe de taureau, mais le visage de cet Uranais avant la lettre demeure caché par le bras qui brandit l'épée. On possède une esquisse où apparaît le visage de Divico, en Viking barbu. Finalement, Gleyre aurait re-

37 4,64. Je remercie Adalberto Giovannini, qui a attiré mon attention sur ce témoignage, et sur ceux de Diodore qui suivent.

38 5,29,4–5; cf. 14,115,5.

39 13,57,3.

40 3,6,2.

noncé à montrer son visage parce que sa personnalité historique était à son sens trop évanescence<sup>41</sup>.

c) Le joug. Ce qui est au centre du tableau, ce n'est pas Divico, mais le joug. Tite-Live nous décrit le joug sous lequel on faisait défiler les ennemis vaincus, en 3,28,11: *tribus hastis iugum fit humi fixis duabus superque eas transversa una deligata*. L'utilisation d'un joug d'attelage pour humilier l'ennemi vaincu n'est pas attesté – si du moins les manuels et dictionnaires que j'ai consultés ne m'ont pas induit en erreur. Dans un premier temps, comme le prouve une esquisse, Gleyre, évidemment bien informé de la réalité antique, avait songé à un joug tel que Tite-Live nous le décrit<sup>42</sup>. Il a ensuite changé d'avis et choisi de représenter un joug d'attelage, bien qu'il sût qu'en faisant ainsi il violait une réalité archéologique que par ailleurs il avait souci de respecter. On peut supposer qu'il s'est en partie laissé inspirer par une nécessité purement picturale. Formant le centre du tableau, le joug devait avoir une certaine consistance, un joug d'attelage répondait donc mieux à cette nécessité que les trois lances de Tite-Live. Mais il apparaît, d'après ce que dit Hauptman<sup>43</sup>, que des motifs d'un tout autre ordre ont dicté l'aspect du joug, son rôle central, et aussi la présentation des têtes plantées sur les piques. Gleyre était républicain, violemment opposé au régime de Napoléon III, qui s'affermissait précisément durant les années où il travaillait au tableau qui nous occupe ici. Le joug symbolise l'oppression d'un régime impérial; que les Helvètes contraignent les Romains à passer sous un tel objet est d'une ironie cruelle, le peintre imagine derrière les têtes embrochées celle d'un tyran haï. Evidemment, Gleyre fait un amalgame audacieux entre la Rome de 107 av. J.-C. d'une part, et de l'autre la Rome des Césars et le Second Empire français, et surtout, avec les têtes fichées sur des piques et le joug d'attelage au centre de son œuvre, il confère à son tableau une signification cachée, sans lien avec la scène représentée, et même parfaitement étrangère au contexte historique où elle se situe.

d) L'homme-sanglier. Le dernier détail que je voudrais évoquer est d'une importance minime, mais, comme dit l'auteur de l'*Histoire Auguste*, *curiositas nihil recusat*<sup>44</sup>. Nous avons vu que l'historien et poète Juste Olivier (1807–1876) était un ami de Gleyre. Cet Olivier avait un fils, Aloys, qui posa comme modèle devant Gleyre pour le personnage couvert d'une dépouille de sanglier qu'on voit à droite de l'extrémité de l'épée de Divico. On le sait, la famille vaudoise des Olivier, originaire d'Eysins, a donné plus d'une notabilité au canton. Outre Juste déjà nommé, il y a notamment Urbain (1810–1888), son frère, romancier, et le petit-fils d'Urbain, Franck, qui fut professeur de langue et littérature latines à l'Université de Lausanne de 1912 à 1939. Quand Aloys Olivier posait pour Gleyre à la fin des années 1850 sous sa coiffe de sanglier, il

41 Cf. l'ouvrage cité à la n. 5, 41 et 67, n. 196.

42 Cf. l'ouvrage cité à la n. 5, 67, n. 177.

43 Cf. l'ouvrage cité à la n. 5, 41–43.

44 *Vita Aureliani* 10,1.

ne pouvait se douter que le petit-fils de son oncle Urbain, qu'il a vraisemblablement connu (Franck Olivier est né en 1869), allait, du haut de la chaire de latin de Lausanne, commenter, trois quarts de siècle plus tard, les *Commentarii* de César<sup>45</sup> qui avaient, entre autres textes, inspiré le tableau auquel il prêtait son visage<sup>46</sup>.

### *Post-scriptum*

Je dois au lecteur un supplément d'informations sur une série d'éléments venus à ma connaissance par suite et en conséquence de ma conférence de Lausanne mentionnée dans la note liminaire.

1. M. Justin Favrod m'a communiqué une illustration en sa possession, que je reproduis sur la planche 2 accompagnant le présent article. L'original est en noir et blanc, le format du cadre est de 23×15,5 cm. Il s'agit d'une feuille détachée, ne portant aucune autre indication que la légende visible sur la reproduction, qui a été achetée dans un marché aux puces. Le format et des traces de colle montrent qu'il s'agit d'une illustration hors-texte détachée d'un volume. La légende en français et en allemand révèle qu'il doit s'agir d'un ouvrage publié en Suisse. Diverses recherches, malgré la précieuse collaboration de M. P. Surchat, de la Bibliothèque nationale de Berne, sont restées sans résultat. Je continue à ignorer d'où est tirée cette illustration.

2. L'existence de cette illustration mystérieuse soulève un nouveau problème en relation avec le tableau de Gleyre. De quand date-t-elle? est-elle antérieure, ou postérieure au tableau de Gleyre? Elle m'amène aussi à poser avec plus d'insistance la question soulevée *supra* n. 11: pourquoi la bataille a-t-elle été située dans le secteur Vevey-Montreux, alors que le texte de la *periocha* livienne, même avec la leçon fautive *Allobrogum*, peut faire penser à la Haute Savoie, à la rigueur à Genève, mais en aucun cas à la Riviera vaudoise?

45 Je n'affabule pas: le programme de l'Université de Lausanne atteste que F. Olivier a consacré plusieurs cours à César.

46 Je remercie Yves Rütsche qui, avec son efficacité habituelle, a rassemblé pour moi l'essentiel de la documentation qui m'a été nécessaire pour rédiger cette petite étude. Ma reconnaissance va aussi à Gilbert Kaenal, qui m'a remis un tiré à part contenant notamment ce qui est sans doute aujourd'hui la contribution la plus récente de Hauptman au problème traité dans cette étude, celle qui est citée plus haut n. 2. On déduit de ce qui est dit p. 30 que Hauptman s'est maintenant rendu compte que la localisation à Montreux est fautive; il semble cependant toujours ignorer l'origine de l'erreur, continue à mal comprendre le rôle de Mommsen et à nommer le légat C. Publius «Populus». Une malédiction semble peser sur le tableau de Gleyre: dans l'ouvrage *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, vol. 1 (Olten 1982), servant d'illustration au chapitre rédigé par P. Ducrey, 86, le cliché a été mis à l'envers, ce qui est particulièrement gênant pour l'arrière-plan, où St. Gingolph se trouve ainsi à la place de Villeneuve, et le reste à l'avenant; dans la légende qui accompagne la planche, le rôle exact de Mommsen est aussi méconnu.

3. J'ai espéré avoir des éclaircissements sur ce point en interrogeant M. W. Hauptman sur la ou les sources qui lui ont inspiré le récit apocryphe mentionné plus haut (cf. n. 5). Dans sa lettre du 3.2.1994, M. W. Hauptman me dit qu'il n'est pas en mesure de m'indiquer exactement les sources de ce passage, écrit il y a environ quinze ans dans des conditions difficiles.

4. En ce qui concerne la mystérieuse illustration, W. Hauptman m'écrit dans la même lettre n'avoir jamais trouvé de modèle iconographique au tableau de Gleyre. Il la croit donc postérieure au tableau de Gleyre; Ph. Junod, par lui consulté, est du même avis. N'étant pas historien de l'art, je suis incapable de donner à ce sujet une opinion autorisée. Il me semble pourtant qu'une série de caractéristiques de cette illustration sont difficiles à comprendre si l'on part de l'idée que son auteur connaît le tableau de Gleyre. Voici quelques précisions à cet égard. a) Alors que l'arrière-plan de montagnes est, chez Gleyre, d'une précision photographique, qui permet de localiser presque au mètre près l'endroit d'où il a été pris (cf. le début de mon étude ci-dessus), l'arrière-plan de l'illustration, d'après les repérages que j'ai faits dans le secteur Vevey-Montreux, ne correspond pas à un endroit précis, il est en partie fantaisiste. Le site semble cependant se trouver plutôt du côté de la Tour-de-Peilz ou de Vevey, et l'angle de vue est orienté plus à l'est que dans le tableau de Gleyre. b) Le joug correspond à la définition de Tite-Live 3,28,11, et diverge donc du joug d'attelage peint par Gleyre. A ce point de vue, l'auteur de l'illustration suit fidèlement une information philologique précise et, s'il est postérieur, corrige Gleyre. c) Il y a aussi un chêne, beaucoup moins majestueux que chez Gleyre, et repoussé sur la droite. d) Par une étrange inversion, les Romains passant sous le joug sont vus de derrière, et n'apparaissent qu'au second plan. e) Les piques avec les têtes des généraux romains tués manquent. f) Divico n'est pas identifiable avec certitude: c'est sans doute le personnage de gauche, mais on ne saurait exclure qu'il faille l'identifier avec le personnage de droite tourné vers la gauche. g) L'illustration est très inférieure au tableau de Gleyre quant à la variété et à la précision des personnages. h) La même observation peut être faite quant aux divers objets présentés dans les deux œuvres. Je ne voudrais cependant pas prétendre que ces observations, et même leur cumul, constituent une preuve de l'antériorité de l'illustration.

5) Si les recherches de M. P. Surchat n'ont pas abouti en ce qui concerne cette illustration, elles ont pourtant eu pour effet de me faire connaître une petite brochure curieuse (Lausanne, imprimerie Tissot, 1867), concernant un défilé organisé le 1.1.1867 à Lausanne par la société «La Vigie». Il s'agissait d'une évocation de la victoire des Tigurins sur les Romains, curieusement située, sans justification, en 156 av. J.-C., alors que la date de 107 n'a jamais fait de doute. Le cortège comprenait des cavaliers et des fantassins en costume d'époque, ainsi que des druides, une musique et des tambours, et des chiens de guerre. La brochure contient aussi les vers de mirliton (décasyllabes à rimes alternées) déclamés en diverses places de Lausanne par un chœur de druides et

un chœur de gardes. Aucune mention n'est faite dans cette notice du tableau de Gleyre. Grâce à la bienveillance de M. G. Coutaz, archiviste de la Ville de Lausanne, je dispose cependant d'une documentation complémentaire sur cette fête, qui s'est bel et bien inspirée du tableau de Gleyre. Sans aucune indication de sources, la brochure fournit un itinéraire de marche pour l'armée de Cassius: elle aurait passé par le Grand St-Bernard, puis campé entre Aigle et Bex. Le choc aurait eu lieu sur l'étroit passage entre la montagne et le lac ou les marais, par où passait un chemin qui «se dirigeait depuis Baugi par les hauteurs, par Châtelard et Veytaux en suivant la pente des montagnes au-dessus de Villeneuve jusqu'à Roche» (p. 7). La notice décrit aussi le joug (p. 8, note), conforme à la représentation de Gleyre. Inutile de préciser que l'itinéraire de Cassius est purement imaginaire. Mais ici encore se pose la question: d'où l'auteur de la notice l'a-t-il pris? Comme aucun des ouvrages sérieux disponibles à l'époque ne contient l'erreur sur la date, on ne saurait exclure que cet itinéraire ait été imaginé par l'auteur lui-même.

En conclusion à ce post-scriptum, je dirai que, malgré les détails nouveaux qui sont venus à ma connaissance après ma conférence de Lausanne, je reste incapable de répondre aux questions suivantes: pourquoi a-t-on situé la bataille de 107 précisément dans le secteur Vevey-Montreux? d'où provient la mystérieuse illustration, et de quand date-t-elle? Si un lecteur trouvait un jour une réponse à ces questions, je lui serais reconnaissant de me la faire connaître.

## Mitteilungen

### Bei der Redaktion eingegangene Rezensionsexemplare

*Die Redaktion kann sich nicht verpflichten, alle eingehenden Schriften besprechen zu lassen*

Alpers, Michael: *Das nachrepublikanische Finanzsystem. Fiscus und Fiscii in der frühen Kaiserzeit.* UaLG 45. de Gruyter, Berlin/New York 1995. VIII, 349 S. Fr. 190.–

Andreae, Bernard: *Praetorium Speluncae. Tiberius und Ovid in Sperlonga.* Unter philologischer Beratung durch Ulrich Schmitzer. Akad. d. Wiss. u. d. Lit. Mainz. Abh. d. geistes- u. sozialwiss. Kl. 1994, 12. 240 S., 40 Taf.

*Anthologie grecque. 1<sup>ère</sup> partie: Anthologie Palatine. Tome XI: Livre XII.* Texte établi et traduit par Robert Aubreton (†) avec le concours de Félix Buffière et de Jean Irigoin. Coll. Budé. Belles Lettres, Paris 1994. LXIV, 145 S.

Arias Abellán, Carmen: *Estructura semántica de los adjetivos de color en los tratadistas latinos de agricultura y parte de la enciclopedia de Plinio.* Universidad de Sevilla 1994. 195 S.

*Augustinus-Lexikon.* Hrsg. v. Cornelius Meyer. Vol. 1: *Aaron–Conuersio.* Schwabe, Basel 1994. LX, 1294 Sp. Fr. 294.–

Ballaira, Guglielmo: *Esempi di scrittura latina dell'età romana.* Vol. I: *Dal III–II secolo a.C. al I secolo d.C.* Corsi universitari 4. Edizioni dell'Orso, Alessandria 1993. 109 S., Zeichn., 18 Taf. Lit. 20000

Bernett, Monika: *Causarum Cognitio. Ciceros Analysen zur politischen Krise der späten römischen Republik.* Palingenesia. Monographien und Texte zur klassischen Altertumswissenschaft. Bd. 51. Steiner, Stuttgart 1995. 278 S. Fr. 98.–